



REMERCIEMENTS ADRESSES

A

NOTRE BON FRÈRE DIDACE

Déclaration. — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon anticiper sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

Avis — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. Toute relation devra être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison. Nous garderons toute la discrétion exigée et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

Ste Cunégonde. — Mademoiselle M., souffrait des fièvres depuis septembre 1893. A la suite d'une neuvaine au bon Frère, elle s'en trouva totalement délivrée.

On nous signale également de Montréal plusieurs faveurs spirituelles et temporelles obtenues par des neuvaines faites en l'honneur du bon Frère.

Québec. — 18 avril 1894. Le 17 de ce mois je fus saisi d'un violent mal de tête qui empira tellement jusqu'au soir, que je n'avais aucun moment de repos. Après avoir inutilement employé quelques moyens que j'avais à ma disposition pour arrêter le mal, j'eus l'idée de recourir au bon Frère Didace, le conjurant par le bonheur dont il jouit au ciel et les vertus qu'il avait pratiquées sur la terre, de m'obtenir de Dieu quelque soulagement et du repos pendant la nuit, lui promettant quelques messes en son honneur. Une dizaine de minutes après, je commençai à me calmer, et je m'endormais sans aucune douleur.

UN TERTIAIRE.